



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Termes de Référence

Consultants pour le projet « Promotion des Services Psychosociaux et d'Assistance aux Migrants Vulnérables au Maroc »

Introduction

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en collaboration avec le Ministère de la Santé met en œuvre un projet intitulé «**Promotion des Services Psychosociaux et d'Assistance aux Migrants Vulnérables au Maroc**».

Dans le souci de répondre aux réels besoins des migrants et d'identifier les partenaires clés pour la mise en œuvre de ce projet, l'OIM lance un appel à consultations pour mener une étude sur les besoins de santé mentale et d'assistance psychosociale des migrants au Maroc et développer un manuel pédagogique sur la santé mentale et le soutien psychosocial des migrants.

1- Contexte du projet

Le Maroc, autrefois pays de départ et de transit vers l'Europe, devient de plus en plus un pays de destination. De nombreux migrants, fuyant la pauvreté, le manque d'opportunités, les conflits dans leur pays d'origine, continuent d'arriver au Maroc avec pour objectif de s'y installer ou de rejoindre l'Europe.

Selon le Ministère de l'Intérieur du Maroc, 25000 à 40000 migrants sont en situation administrative irrégulière, provenant majoritairement d'Afrique Subsaharienne mais aussi d'Asie résident au Maroc. A travers la première campagne de régularisation de 2014, environ 25 000 migrants d'entre eux ont vu leur situation administrative se régulariser. Parmi ces derniers et ceux encore en situation administrative irrégulière, plusieurs sont des migrants qui se retrouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité et vivent dans des conditions très difficiles avec un manque de ressources pour survivre.

En dépit de tous les efforts fournis par les autorités marocaines et les différents acteurs du domaine pour améliorer l'accès de ces populations à la santé, de nombreux défis restent à relever en matière de leur prise en charge sanitaire en général et de la prise en charge de leur santé mentale et leurs besoins psychosociaux en particulier.

C'est pour cette raison que l'OIM met en œuvre en collaboration avec le Ministère de la Santé ce projet financé par les Fonds de Développement de l'OIM et qui vise à améliorer les services psychosociaux et leur accès aux populations migrantes à travers des activités de renforcement



des capacités et une meilleure préparation des migrants dans le cadre du processus de retour volontaire vers leur pays d'origine.

Pour rappel, ce projet vient en appui aux efforts déployés par le Gouvernement du Maroc dans le cadre de la politique migratoire mise en œuvre depuis septembre 2013.

2- Objet et prestations demandées

a) Prestations demandées :

Cette étude devra permettre de mieux comprendre les besoins de santé mentale et d'assistance psychosociale parmi les populations migrantes au Maroc. Elle devra également identifier les besoins des fournisseurs de services psychosociaux en matière de renforcement de capacité dans le domaine et permettre le développement d'un manuel pédagogique sur la santé mentale et le soutien psychosocial des migrants.

Plus spécifiquement, les consultations devraient permettre de :

- 1) Identifier les principaux besoins des migrants en matière de santé mentale et d'assistance psychosociale et les difficultés rencontrées pour accéder aux services disponibles dans la matière.
- 2) Identifier les besoins des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de renforcement des compétences dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial aux migrants.
- 3) Dresser une cartographie des différents acteurs (étatiques et de la société civile) offrant des services d'assistance psychosociale au Maroc. Cette cartographie permettra de comprendre le rôle et les champs d'intervention de chaque structure dans le domaine afin d'intégrer et/ou de renforcer les services fournis aux populations migrantes.
- 4) Identifier et développer sous forme de manuel pédagogique, en collaboration avec l'OIM et les départements concernés du Ministère de la Santé, des modules de formation sur la santé mentale et le soutien psychosocial des migrants au profit des cadres de santé en formation et des professionnels de santé en activité.
- 5) Identifier, en collaboration avec l'OIM et les départements concernés du Ministère de la Santé, le meilleur profil de professionnel de santé (infirmiers, assistants sociaux, sages-femmes, etc.) pouvant bénéficier de la formation sur la santé mentale et le soutien psychosocial aux migrants au Maroc pour une expérience pilote.



- 6) Identifier des pistes d'intervention pour améliorer l'offre de soins de santé mentale et d'assistance psychosociale disponible et pour faciliter leur accès aux migrants au Maroc.

b) Livrables

Un rapport provisoire et un rapport final devront être livrés selon le chronogramme validé par l'OIM, en début de mission comprenant :

- ✓ Un résumé exécutif mettant en exergue les résultats principaux (les besoins identifiés) et prioritaires, les conclusions et les recommandations les plus importantes.
- ✓ Une présentation de l'objectif de l'étude et de la méthodologie adoptée (les principales questions, les outils conçus pour la collecte d'informations, les analyses menées, etc.).
- ✓ Les résultats de l'étude : description des contraintes, des données et des observations significatives pour répondre aux questions proposées, ainsi que d'autres aspects importants proposés par le consultant.
- ✓ Les conclusions et les recommandations référant au développement d'un plan de travail détaillé ; La liste des partenaires clés et des instituts ciblés pour la dispensation des cours de Santé Mentale et d'assistance psychosociale, la liste des besoins détectés,
- ✓ Annexes ; outils utilisés ; liste des interviewés, références et bibliographie...etc.
- ✓ Les modules de formation de base et de formation continue sur l'assistance psychosociale aux migrants vulnérables au Maroc ainsi qu'une proposition de plan de formation.
- ✓ Un manuel pédagogique détaillé sur la santé mentale et le soutien psychosocial des migrants au profit de des cadres de santé en formation et les professionnels de santé.

c) Méthodologie

La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission reposera principalement sur l'analyse du document de proposition du projet, le plan d'action initial et l'ensemble des documents disponibles sur l'assistance psychosociale au Maroc. Elle devrait en outre inclure :



- Une collecte de données et d'informations des institutions (Publique ou non) pertinentes ayant établi des indicateurs de suivi de l'état de santé mental de groupes spécifiques de migrants.
- Des entretiens avec les partenaires potentiels dans différentes villes afin de mieux évaluer la pertinence de l'intervention du projet.
- Des entretiens avec le Ministère de la Santé (notamment la division de santé mentale et les divisions de formation de base et de formation continue) pour veiller à ce que les activités du projet s'inscrivent dans les stratégies du Maroc en matière de renforcement des services de santé mentale et de capacitation de professionnels de santé.
- Des entretiens avec des responsables de l'OIM et les partenaires de l'OIM au Maroc dans les autres projets en cours (sur place ou à distance), du bailleur de fonds ainsi qu'avec les acteurs identifiés en concertation avec l'OIM peuvent avoir lieu.

La méthodologie proposée est donnée à titre indicatif. Les consultants sont fortement encouragés à suggérer leurs propres approches et méthodologies.

d) Durée

La mission se déroulera durant la période Février 2017 – Mars 2017. La durée de la consultation s'étale sur une durée de **30 jours calendaires** à compter de la date de l'ordre de service. Des versions préliminaires des rapports doivent être livrées avant le **15 Mars 2017**. Suite aux commentaires de l'OIM, les consultants soumettront les versions finales avant le **30 Mars 2017**.